

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

L'entreprise d'assurances Shipowners' Mutual Protection & Indemnity Association (Luxembourg) (succursale canadienne) (autre nom utilisé par The Shipowners' Mutual Protection and Indemnity Association (Luxembourg) (Canada Branch))

Avis de délivrance de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a délivré, en date du 2 mai 2011, un permis d'assureur à L'entreprise d'assurances Shipowners' Mutual Protection & Indemnity Association (Luxembourg) (succursale canadienne) (autre nom utilisé par The Shipowners' Mutual Protection and Indemnity Association (Luxembourg) (Canada Branch)), l'autorisant à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance contre la maladie ou les accidents
- Assurance des chaudières et des machines
- Assurance de frais juridiques
- Assurance de responsabilité
- Assurance maritime

Le représentant principal au Québec est Monsieur John G. O'Connor, avocat, du cabinet Langlois Kronström Desjardins, dont l'établissement d'affaires est situé au 801 Grande-Allée Ouest, bureau 300, Québec (Québec) G1S 1C1.

Le siège de l'assureur est situé au 16, Rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg.

Fait le 2 mai 2011

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

Compagnie d'assurances Eagle Star Limitée (autre nom utilisé par Eagle Star Insurance Company Limited)

Avis d'annulation de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers annule le permis d'assureur de Compagnie d'assurances Eagle Star Limitée en conformité avec la *Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32*.

Cette annulation fait suite à une demande de l'assureur ayant cessé ses activités au Canada.

Le siège de l'assureur est situé au 3000 Parkway - Whitely, The Zurick Centre, Fareham, England P015 7J7.

La représentante principale au Québec est Madame Lynn Grassby de 152928 Canada inc., dont l'établissement d'affaires est situé au 1155, boulevard René-Lévesque Ouest, 40e étage, Montréal (Québec) H3B 3V2.

À partir de la date de la signature de cet avis, Compagnie d'assurances Eagle Star Limitée n'est plus autorisée à exercer, au Québec, ses activités dans le domaine des assurances.

Fait le 9 mai 2011

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

**Centennial Compagnie d'Assurances
(autre nom utilisé par Centennial Insurance Company)**

Avis d'annulation de permis
Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers annule le permis d'assureur de Centennial Compagnie d'Assurances en conformité avec la *Loi sur les assurances*, L.R.Q., c. A-32.

Cette annulation fait suite à une demande de l'assureur ayant cessé ses activités au Canada.

Le siège de l'assureur est situé au 100 Wall Street, 28th Floor, New York, New York, U.S.A. 10005.

La représentante principale au Québec est Madame Lynn Grassby de 152928 Canada inc., dont l'établissement d'affaires est situé au 1155, boulevard René-Lévesque Ouest, 40e étage, Montréal (Québec) H3B 3V2.

À partir de la date de la signature de cet avis, Centennial Compagnie d'Assurances n'est plus autorisée à exercer, au Québec, ses activités dans le domaine des assurances.

Fait le 9 mai 2011

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

**La Société hypothécaire MCAN
(autre nom utilisé par MCAN Mortgage Corporation)**

Avis de délivrance de permis
Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, L.R.Q., c. S-29.01
Loi sur l'assurance-dépôts, L.R.Q., c. A-26

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a délivré, en date du 2 mai 2011, un permis de société d'épargne à La Société hypothécaire MCAN (autre nom utilisé par MCAN Mortgage Corporation), l'autorisant à exercer ses activités au Québec en tant que société d'épargne, ainsi qu'un

permis en vertu de la *Loi sur l'assurance-dépôts* lui permettant de solliciter et recevoir des dépôts d'argent du public au Québec.

Le représentant principal au Québec est Me Sébastien Vézina de Lavery, de Billy, L.L.P., dont l'établissement d'affaires est situé au 1, Place Ville Marie, bureau 4000, Montréal (Québec) H3B 4M4.

Le siège de l'assureur est situé au 200 King Street West, Suite 400, Toronto (Ontario) M5H 3T4.

Fait le 2 mai 2011

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.